



2022

Économie circulaire

---

PLAN D'ACTION



PAYS DE BRAY  
Pôle d'équilibre territorial et rural

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b>	<b>4</b>
1. LE PAYS DE BRAY .....	5
2. QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ? .....	5
3. L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN PAYS DE BRAY .....	6
4. MÉTHODOLOGIE .....	7
<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>9</b>
<b>AXE STRATÉGIQUE 1</b>	
<b>DÉVELOPPER DES SERVICES DE RÉDUCTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS.....</b>	<b>10</b>
Action 1.1. - Lutter contre le gaspillage alimentaire.....	11
Action 1.2. - Développer des moyens de valorisation des biodéchets .....	12
Action 1.3. - Améliorer l'efficacité des systèmes de collecte.....	13
Action 1.4. - Favoriser les pratiques de réduction des déchets .....	14
<b>AXE STRATÉGIQUE 2</b>	
<b>SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE ....</b>	<b>15</b>
Action 2.1. - Développer les filières de méthanisation.....	16
Action 2.2. - Soutenir la filière bois-bocage-énergie .....	17
<b>AXE STRATÉGIQUE 3</b>	
<b>SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ .....</b>	<b>18</b>
Action 3.1. - Développer la mutualisation d'équipements, biens et services .....	19
Action 3.2. - Faciliter la pratique du covoiturage.....	20
<b>AXE STRATÉGIQUE 4</b>	
<b>FAVORISER LES PRATIQUES DE PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES .....</b>	<b>21</b>
Action 4.1. - Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques agroécologiques.....	22
Action 4.2. - Développer l'agriculture biologique.....	23
Action 4.3. - Renforcer la gestion durable des ressources naturelles .....	24

<b>AXE STRATÉGIQUE 5</b>	
<b>SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ÉCOCONCEPTION ET L'ÉCOCONSTRUCTION</b>	
<b>SUR LE TERRITOIRE .....</b>	<b>25</b>
Action 5.1. - Multiplier les opérations de rénovations énergétiques du patrimoine publics.....	26
Action 5.2. - Encourager les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation énergétique .....	27
<b>AXE STRATÉGIQUE 6</b>	
<b>SENSIBILISER LES HABITANTS À LA CONSOMMATION RESPONSABLE .....</b>	<b>28</b>
Action 6.1. - Communiquer sur l'offre disponible.....	29
Action 6.2. - Développer les productions sous SIQO et labels .....	30
Action 6.3. - Étudier l'implantation d'une épicerie solidaire/épicerie coopérative .....	31
<b>AXE STRATÉGIQUE 7</b>	
<b>DÉVELOPPER LES INITIATIVES D'ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE .....</b>	<b>32</b>
Action 7.1. - Favoriser le développement d'ateliers de réparation.....	33
Action 7.2. - Organiser un ou des évènements autour du réemploi et de la réparation .....	34
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>35</b>

# PRÉAMBULE

# 1. Le Pays de Bray

---

Le Pays de Bray s'est constitué autour de la particularité géomorphologique de la Boutonnière. En plus de son paysage vallonné, le Pays de Bray est marqué par son bocage, où s'alternent des champs de grandes cultures et des prairies entrecoupées de haies, où paissent vaches, veaux, bœufs et autres animaux d'élevage. Les deux tiers de la surface du Pays de Bray sont recouverts par des terres agricoles, réparties en plus de mille exploitations. A ces ressources des sols, s'ajoutent celles en eaux et en bois, puisque le taux de boisement du territoire s'élève à 17%.

La caractéristique rurale du Pays de Bray, en a fait un des greniers des villes qui l'entourent : Rouen, Amiens, Beauvais, Dieppe, Paris et au-delà. Le Pays de Bray est également maillé de TPE principalement tertiaires et de quelques entreprises industrielles du secteur automobile, agro-alimentaire, chimique et du bois. De plus, les brayons regorgent de pratiques et d'initiatives s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire.

# 2. Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

---

Le modèle économique actuel est basé sur un système linéaire de production, réduit à l'extraction de ressources, la fabrication, la consommation et le fait de jeter des produits.

Introduite dans le droit français par la loi de TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte) du 17/08/2015, l'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement, tout en développant le bien-être des individus (Commissariat général au développement durable 2017). Cette dernière s'articule selon 7 piliers :

- Extraction/exploitation et achats durables
- Ecoconception
- Ecologie industrielle et territoriale
- Economie de la fonctionnalité
- Consommation responsable
- Allongement de la durée d'usage
- Recyclage et valorisation des déchets



### 3. L'économie circulaire en Pays de Bray

---

Le Pays de Bray est un territoire exemplaire en matière de transition écologique. En effet, d'abord labellisé territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) en 2016, différentes actions ont été menées, de la création d'une voie de mobilité douce à la construction d'une mairie à énergie positive, en passant par la récupération de chaleur dans une piscine intercommunale.

Ensuite, le Pays de Bray a initié une démarche "Territoire durable 2030" en 2018. Celle-ci permet au territoire brayon de s'inscrire dans l'agenda 2030 fixé par l'ONU. Ce dispositif accompagne les territoires normands volontaires (EPCI et groupements) afin d'élaborer et mettre en place une stratégie globale et cohérente de développement durable sur 3 ans.

Cette stratégie s'élabore à travers 7 thèmes minimums concourant aux objectifs de développement durable sur le territoire du Pays de Bray, à savoir :

- La démarche interne de développement durable : à la fois à travers l'exemplarité des collectivités du territoire mais aussi au sein du PETR
- La transition énergétique : actions de réhabilitation ...
- La biodiversité : la Trame Verte et Bleue, l'éducation et la sensibilisation
- L'agriculture durable : privilégier les circuits courts, les productions sous label, les systèmes de productions durables ...
- Le tourisme : les modalités de gouvernance, la structure, l'organisation des acteurs ...
- La culture : stratégie culturelle, agenda culturel ...
- La mobilité durable : Schéma Local de Déplacement, améliorer l'accessibilité aux pôles d'échanges, de services et d'emplois, promouvoir un usage raisonné de la voiture
- L'économie circulaire : lutte contre le gaspillage alimentaire

La thématique des déchets est davantage traitée à l'échelle des communautés de communes sur le territoire du Pays de Bray, ces dernières en ayant la compétence. Toutefois, le PETR s'est engagé en 2020 dans une démarche plus globale : celle de l'économie circulaire. Elle permet de mettre en lumière d'éventuelles synergies à développer entre acteurs du territoire, afin que les déchets des uns deviennent la ressource des autres.

L'objectif de ce plan d'action est de répondre aux différents enjeux qui sont ressortis du diagnostic et de la concertation, afin de déployer une démarche d'économie circulaire sur le territoire.

## 4. Méthodologie

---

La gouvernance de la stratégie d'économie circulaire

Ce plan d'action découle des enjeux qui ont émergé du diagnostic territorial de l'économie circulaire du Pays de Bray, réalisé en 2021 et 2022. Ce diagnostic ainsi que ce plan d'action ont été pilotés par les membres de la commission économie et questions agricoles du PETR du Pays de Bray, composée elle-même par des élus du territoire et des membres du conseil de développement qui sont des personnes ressources, représentantes de la société civile et/ou de différentes institutions telles que :

- Le collectif de veille foncière citoyenne
- Association Brayonne Dynamique (ABD)
- Bio en Normandie (BeN)
- La Chambre d'Agriculture
- Des syndicats agricoles (FNSEA)
- L'Association du Domaine de Merval
- L'Association EDEN
- Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Normandie

De plus, les études et documents élaborés ont été validés par les services de la Région Normandie et encadrés par l'ADEME.

Recueil et analyse de données

Des données sur le territoire ont pu être récoltées auprès des plateformes suivantes :

- L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
- Observatoire des territoires de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- L'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)
- Agreste
- Géodip
- OpenStreetMap
- Biomasse Normandie

Des données et informations ont été récoltées auprès des 3 Communautés de Communes du territoire (Londinières, Bray-Eawy et 4 Rivières) ainsi qu'au sein de documents internes au PETR, tels que les diagnostics de territoire ou le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

La stratégie d'économie circulaire s'est en partie constituée, parallèlement au projet alimentaire territorial (PAT) du Pays de Bray, concernant les piliers qui ont des thématiques communes à l'alimentation et l'économie circulaire (recyclage et valorisation des déchets, consommation responsable, extraction/exploitation et achats durables, EIT).

C'est pourquoi, une enquête par questionnaire a été réalisée durant l'été 2021, auprès des habitants du Pays de Bray, afin d'obtenir des données qualitatives, sur leurs habitudes alimentaires et de réduction ou valorisation des déchets. Au total, 369 questionnaires analysables ont été traités, puis présentés à la commission économie et questions agricoles le 21 septembre 2021.

Un atelier sur la valorisation des biodéchets, s'est tenu le 13 décembre 2022 à Saint-Saire, avec les interventions de la Région Normandie, des sociétés BinHappy et IKOS Environnement. Une trentaine de personnes ont participé, comprenant des agents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre d'Agriculture, des SIVOS et des centres hospitaliers du territoire, élus et agents en charge de la gestion des déchets dans les différentes communautés de communes, ainsi que des représentants de l'ESAT de la Brèche. Il est ressorti de cet atelier un besoin et une envie d'être accompagné, dans la réduction et le tri des biodéchets alimentaires, ainsi que la possibilité d'organiser un réseau de collecte et de valorisation des biodéchets localement.

Le diagnostic territorial de l'économie circulaire, du Pays de Bray, réalisé par le biais des 7 piliers évoqués précédemment, a permis de faire ressortir des enjeux spécifiques au territoire. Pour répondre à ceux-ci, la stratégie de ce plan d'action a été élaborée en 7 axes majeurs :

- I Développer des services de réduction, collecte et valorisation des déchets
- II Soutenir et accompagner les projets d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)
- III Soutenir et accompagner l'économie de la fonctionnalité
- IV Favoriser les pratiques de préservation des ressources naturelles
- V Soutenir et accompagner l'écoconception et l'écoconstruction sur le territoire
- VI Sensibiliser les habitants à la consommation responsable
- VII Développer les initiatives d'allongement de la durée d'usage

L'ordre de ce plan d'action n'a pas vocation à privilégier l'une ou l'autre des actions ; la trame de ce plan d'action permet de visualiser les objectifs à atteindre à courts et moyens termes ainsi que de suivre les actions mises en place ou non, au fil de la stratégie d'économie circulaire. De plus, toutes les actions proposées sont transversales et se recoupent forcément avec plusieurs autres, afin de créer des interactions vertueuses et exponentielles.



# PLAN D'ACTION

# AXE STRATÉGIQUE 1

## DÉVELOPPER DES SERVICES DE RÉDUCTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

---

### CONTEXTE

La production et la gestion des déchets, n'est pas sans impact sur la santé environnementale et humaine, lorsque ceux-ci sont incinérés, enfouis ou jetés dans la nature.

Si des moyens de traitement des déchets existent sur le territoire ou en Seine-Maritime ; des opérations de limitation de la production des déchets, de tri et de valorisation, permettraient de réduire les coûts et les conséquences de leur gestion, tout en créant des débouchés.

De plus l'obligation du tri à la source des biodéchets en 2024, va inciter de plus en plus les acteurs du territoire, à réduire et mieux trier leurs déchets issus de l'alimentation.

### FICHES ACTIONS

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Développer des moyens de valorisation des biodéchets
- Améliorer l'efficacité des systèmes de collecte
- Favoriser les pratiques de réduction des déchets

# FICHE ACTION 1.1.

## AXE 1 - DÉVELOPPER DES SERVICES DE RÉDUCTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

### ACTION 1.1. - LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; REGAL ; CREPAN ; Communes ; SIVOS ; Ecoles ; Restaurateurs ; EHPADs ; Les Pieds dans le Plat ; Au goût du jour ; CIVAMs
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir des diagnostics de gaspillage alimentaire, grâce à des pesées, puis évaluer les évolutions</li> <li>• Former le personnel de restauration collective à la lutte contre le gaspillage alimentaire</li> <li>• Organiser un réseau de cuisiniers pour échanger sur les « bonnes pratiques » puis les diffuser</li> <li>• Mettre en place des « gachimètres » ou « gaspillomètres » pour sensibiliser les convives</li> <li>• Organiser des « Défis familles zéro gaspi/déchets » et des « Défis assiettes vides »</li> </ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	ADEME ; Communes, Communautés de Communes (services déchets), SIVOS ; REGAL ; CREPAN ; EHPADs, Hôpitaux ; Entreprises de restauration collective ; Commerçants et restaurateurs
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	Région Normandie ; Département Seine-Maritime ; LEADER ; ADEME ; Banque des territoires ; Fonds Verts
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration ou non de diagnostics de gaspillage et fréquence des évaluations/pesées</li> <li>• Nombre de participants à chaque opération</li> <li>• Nombre de « gachimètres », « gaspillomètres » installés</li> <li>• Evolution des quantités d'aliments jetés</li> </ul>

# FICHE ACTION 1.2.

## AXE 1 - DÉVELOPPER DES SERVICES DE RÉDUCTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

### ACTION 1.2. - DÉVELOPPER DES MOYENS DE VALORISATION DES BIODÉCHETS

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	Communautés de Communes ; CUMA ; Chambre d'agriculture ; BinHappy ; Terraléo ; Etablissements avec de la restauration collective (Ecoles, EHPADs ...) ; Biomasse Normandie ; Ikos Environnement
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribuer des « bio-seaux » ou des composteurs pour les habitants, les restaurants collectifs ou commerciaux</li> <li>• Former les habitants au tri et à la gestion du composte, en y intégrant les déchets verts et les déchets alimentaires</li> <li>• Sensibiliser les usagers aux avantages économiques et écologiques de la valorisation des biodéchets</li> <li>• Développer les unités de méthanisation sur le territoire et y intégrer les biodéchets des habitants</li> </ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	ADEME ; Région Normandie ; SIEOM ; Communautés de Communes ; Communes ; SIVOS ; Ecoles ; EHPADs ; Hôpitaux ; Entreprises de restauration collective ; Chambre d'agriculture ; CUMA ; Exploitants agricoles ; Biomasse Normandie
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	ADEME ; Fonds Verts ; Région Normandie ; LEADER ; Communautés de Communes
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bio-seaux et composteurs distribués</li> <li>• Nombre d'événements de formation et de sensibilisation organisés</li> <li>• Nombre de participants</li> <li>• Évolution des erreurs de tri</li> <li>• Création ou non d'unités de méthanisation sur le territoire</li> </ul>

# FICHE ACTION 1.3.

## AXE 1 - DÉVELOPPER DES SERVICES DE RÉDUCTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

### ACTION 1.3. - AMÉLIORER L'EFFICIENCE DES SYSTÈMES DE COLLECTE

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	Communautés de Communes, BinHappy, Terraléo, Paprec/Ikos Environnement
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser et former les habitants au tri</li><li>• Proposer des bacs individuels ou des points d'apports volontaires aux habitants</li><li>• Organiser un réseau de collecte des différents types de déchets, dont les biodéchets</li><li>• Valoriser localement les biodéchets en amendements ou en énergies</li></ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	ADEME ; Communes, EPCI, Département ; SIEOM ; Sociétés de collecte et de transport des déchets ; Entreprises du territoire
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	ADEME ; Fonds Verts ; Région Normandie, Département Seine-Maritime ; Communautés de Communes
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'événements de sensibilisation ou de formation auprès des habitants réalisés</li><li>• Quantité de déchets non valorisables produite</li><li>• Nombre d'erreurs de tri</li><li>• Nombre de composteurs installés/distribués</li><li>• Organisation ou non d'un réseau de collecte et de valorisation local</li></ul>

# FICHE ACTION 1.4.

## AXE 1 - DÉVELOPPER DES SERVICES DE RÉDUCTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

### ACTION 1.4. - FAVORISER LES PRATIQUES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; Communautés de Communes ; Associations d'aides alimentaires ; SOLAAL ; REGAL ; BinHappy ; Terraléo ; CIVAMs
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplier les réseaux pour récupérer et distribuer les aliments déclassés</li> <li>• Former et sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire</li> <li>• Encourager à développer des systèmes de consignes</li> <li>• (Re)lancer l'opération poules</li> </ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	Communautés de Communes (services de gestion des déchets) ; SIEOM ; Communes ; CCAS ; ADEME ; Région Normandie ; Département Seine-Maritime ; CAF ; Entreprises de restauration collective ; Distributeurs ; Commerçants ; Restaurateurs ; Banque Alimentaire de Rouen et sa Région ; Associations d'aides alimentaires ; SOLAAL
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	ADEME ; Fonds Verts ; Communautés de Communes ; Région Normandie ; LEADER
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de commerces/distributeurs donnant des aliments déclassés</li> <li>• Nombre de personnes formées à la lutte contre le gaspillage alimentaire</li> <li>• Développement ou non de consignes et part de retours</li> <li>• Nombre de poules données</li> </ul>



# *AXE STRATÉGIQUE 2*

## *SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE*

---

### **CONTEXTE**

A l'heure de la raréfaction des sources d'énergies fossiles et de l'augmentation de son coût, il apparaît nécessaire d'optimiser une partie des ressources produites sur le territoire, en énergies renouvelables, tout en s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels.

Les caractéristiques rurales et boisées du Pays de Bray, amènent à encourager les filières de la méthanisation et du bois bocager, pour produire de l'énergie sous forme d'électricité, biogaz ou de chaleur potentiellement renouvelable.

### **FICHES ACTIONS**

- Développer les filières de méthanisation
- Soutenir la filière bois-bocage-énergie

# FICHE ACTION 2.1.

## AXE 2 - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

### ACTION 2.1. - DÉVELOPPER LES FILIÈRES DE MÉTHANISATION

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	Chambre d'agriculture ; Biomasse Normandie ; Exploitants agricoles ; Ikos Environnement ; Communautés de Communes
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les habitants aux enjeux économiques et environnementaux de la méthanisation, pour une meilleure acceptabilité sociale</li><li>• Favoriser le développement des unités de méthanisation sur le territoire</li><li>• Utiliser la méthanisation comme débouché de valorisation pour les biodéchets</li><li>• Diffuser les réseaux de biogaz pour alimenter les particuliers</li></ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	EDEME ; Région Normandie ; FEDER ; Chambre d'Agriculture ; CUMA ; Biomasse Normandie ; Communautés de Communes ; Engie/Enedis
<b>Public(s) visés</b>	Tous ; Exploitants agricoles
<b>Financement(s) possible(s)</b>	ADEME ; Fonds Verts ; Région Normandie ; FEDER ; LEADER ; Communautés de Communes
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création ou non d'unités de méthanisation sur le territoire</li><li>• Nombre d'interventions d'acceptation sociale menées</li><li>• Part des biodéchets intégrés aux réseaux de méthanisation</li><li>• Quantité d'énergie produite</li></ul>

# FICHE ACTION 2.2.

## AXE 2 - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

### ACTION 2.2. - SOUTENIR LA FILIÈRE BOIS-BOCAGE-ÉNERGIE

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; Région Normandie ; Communes ; CUMA ; Chambre d'Agriculture ; EDEN ; Entreprises de la filière ; CIVAM
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accroître le parc de chaudières et chaufferies à bois</li><li>• Encourager les agriculteurs à s'engager dans des démarches MAEC et à valoriser leurs haies</li><li>• Communiquer sur les avantages de la filière</li><li>• Trouver de nouveaux débouchés</li></ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	Région Normandie ; Chambre d'Agriculture ; CIVAM ; Syndicats de Bassins Versants ; ANBDD
<b>Public(s) visés</b>	Membres de la filière ; Exploitants agricoles ; Usagers
<b>Financement(s) possible(s)</b>	Fonds Verts ; Opération Normandie Haies (ONH) ; Région Normandie ; LEADER ; Communautés de Communes
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de chaudières et chaufferies à bois installées</li><li>• Evolution de la part des ménages se chauffant au bois bocager</li><li>• Nombre d'exploitants engagés dans une démarche MAEC</li><li>• Réduction de la consommation d'énergie non renouvelable</li></ul>

# AXE STRATÉGIQUE 3

## SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

---

### CONTEXTE

La commercialisation ou la location de services permettent de pérenniser ce service, au-delà de la durée de vie des produits.

La mutualisation de matériels, d'équipements ou de services permettent quant à eux de réduire les investissements individuels pour les entreprises et habitants du territoire, tout en optimisant les usages des outils concernés, donc en réduisant les impacts environnementaux.

C'est pourquoi les pratiques d'économie de la fonctionnalité sont à soutenir, diffuser et promouvoir, chez les différents acteurs présents sur le territoire.

### FICHES ACTIONS

- Développer la mutualisation d'équipements, biens et services
- Faciliter la pratique du covoiturage

# FICHE ACTION 3.1.

## AXE 3 - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

### ACTION 3.1. - DÉVELOPPER LA MUTUALISATION D'ÉQUIPEMENTS, BIENS ET SERVICES

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; CUMA ; Entreprises ; Fast Bray ; Coclicaux ; La suite dans les idées
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des services de livraisons optimisés et mutualisés</li> <li>• Renforcer les structures de mutualisation existantes (CUMA ...), notamment avec du salariat</li> <li>• Communiquer sur l'offre disponible d'outils d'économie de la fonctionnalité</li> <li>• Mutualiser les services et les employés entre structures</li> <li>• Créer des espaces logistiques multiservices</li> </ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	Chambres Consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre du Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat) ; Communes, Communautés de Communes ; Département Seine-Maritime ; Commerçants
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	ADEME ; Région Normandie ; LEADER
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution du nombre d'adhérents et d'utilisateurs des structures de mutualisation</li> <li>• Nombre de postes créés dans les structures de mutualisation</li> <li>• Nombre de postes mutualisés</li> <li>• Nombre d'opérations de communication sur les outils de l'économie la fonctionnalité</li> </ul>

# FICHE ACTION 3.2.

## AXE 3 - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

### ACTION 3.2. - FACILITER LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; Communautés de Communes ; MRN ; La Roue Verte
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Implanter des aires de covoiturage multimodales</li><li>• Développer des lignes de covoiturage régulières</li><li>• Communiquer sur les bénéfices économiques, pratiques, et écologiques du covoiturage</li><li>• Expérimenter l'utilisation d'une application de covoiturage</li></ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	ADEME ; MRN ; Communautés de Communes ; Région Normandie ; Département Seine-Maritime ; ANPP
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	ADEME ; Fonds Verts ; Région Normandie ; Acoté ; LEADER
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'aires de covoiturage créées</li><li>• Nombre de lignes de covoiturage créées</li><li>• Nombre de covoitreur</li><li>• Nombre de trajets</li><li>• Evolution des quantités de GES émis</li><li>• Expérimentation ou non d'une application</li></ul>



# AXE STRATÉGIQUE 4

## FAVORISER LES PRATIQUES DE PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

---

### CONTEXTE

Si les ressources naturelles sont variées et conséquentes, leur durabilité dépend de leur mode d'exploitation, qui peut impacter leur quantité et/ou leur qualité.

Dans le Pays de Bray la qualité de la ressource en eaux, a par exemple été impactée par certaines pratiques agricoles passées ou actuelles, qui ne sont pas non plus sans conséquences, sur les habitats naturels ou la santé. De ce fait, il paraît important de développer une agriculture plus favorable l'environnement, qui procurera des bénéfices écologiques, sanitaires, économiques et sociaux.

De plus, si la ressource en bois est déjà utilisée en Pays de Bray, notamment pour le chauffage ; les autres sources d'énergies renouvelables peuvent être exploitées.

### FICHES ACTIONS

- Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques agroécologiques
- Développer l'agriculture biologique
- Renforcer la gestion durable des ressources naturelles

# FICHE ACTION 4.1.

## AXE 4 - FAVORISER LES PRATIQUES DE PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

### ACTION 4.1. - SENSIBILISER LES AGRICULTEURS AUX PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; Chambre d'Agriculture ; MSA ; Bio en Normandie ; Agence de l'Eau Seine Normande ; CIVAMs ; Syndicats de Bassins Versants ; Cultures et compagnies
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur les avantages économiques, écologiques et de bien-être au travail</li> <li>• Communiquer sur les aides pécuniaires disponibles contre les services environnementaux</li> <li>• Encourager les exploitants à participer à des formations agroécologiques (Chambre d'agriculture)</li> <li>• Encourager les exploitants à entamer une démarche de certification HVE</li> <li>• Organiser des visites sur des exploitations aux pratiques agroécologiques</li> </ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	Chambre d'agriculture ; ARS ; MSA ; Producteurs ; CUMA ; FNAB, Bio en Normandie ; Associations de protection de l'environnement (LPO, ANBDD, CEN ...)
<b>Public(s) visés</b>	Exploitants agricoles
<b>Financement(s) possible(s)</b>	Région Normandie ; LEADER ; FEADER ; AESN ; Banque des Territoires ; ADEME ; France Agri Mer
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'exploitations mettant en place des pratiques agroécologiques</li> <li>• Nombre d'exploitations certifiées HVE</li> <li>• Nombre d'agriculteurs formés aux pratiques agroécologiques</li> <li>• Nombre d'évènements de sensibilisation à l'agroécologie</li> <li>• Effets sur l'environnement, la biodiversité et la santé</li> </ul>

# FICHE ACTION 4.2.

## AXE 4 - FAVORISER LES PRATIQUES DE PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

### ACTION 4.2. - DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; Chambre d'Agriculture ; MSA ; Bio en Normandie ; Agence de l'Eau Seine Normande ; CIVAMs ; Syndicats de Bassins Versants ; Cultures et compagnies
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les producteurs labellisés AB pour approvisionner la restauration collective</li> <li>• Communiquer sur les productions AB sur le Territoire</li> <li>• Accompagner la transmission des exploitations labellisées</li> <li>• Valoriser les productions locales AB, notamment chez les distributeurs, commerçant et restaurateurs</li> <li>• Intégrer un réseau de territoires bio (Territoires Bio Pilotes, Territoires Bio Engagés)</li> </ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	Chambre d'agriculture ; ARS ; MSA ; Producteurs ; CUMA ; FNAB, Bio en Normandie ; Associations de protection de l'environnement (LPO, ANBDD, CEN ...)
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	Région Normandie ; LEADER ; FEADER ; AESN ; Banque des Territoires ; ADEME
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'exploitations labellisées AB</li> <li>• Nombre d'exploitations en conversion AB</li> <li>• Surface labellisée ou en conversion</li> <li>• Nombre d'agriculteurs formés aux pratiques de l'agriculture biologique</li> <li>• Intégration ou non dans un réseau de territoires bio</li> <li>• Part de produits AB vendus</li> <li>• Effets sur l'environnement (eau), la biodiversité et la santé</li> </ul>

# FICHE ACTION 4.3.

## AXE 4 - FAVORISER LES PRATIQUES DE PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

### ACTION 4.3. - RENFORCER LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; Syndicats de Bassins Versants ; Associations de protection de la Nature
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les habitants sur les pratiques de gestions durables des haies</li> <li>• Soutenir la filière bois-bocage-énergie</li> <li>• Protéger les ressources en sols dans les documents de planification</li> <li>• Encourager les habitants à utiliser des sources d'énergie renouvelables plutôt que fossiles</li> <li>• Anticiper la gestion durable de l'eau au vu des changements climatiques à venir</li> </ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	Syndicats de Bassins Versants ; AESN ; CEN ; CUMA ; ONF
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	Syndicats de Bassins Versants ; AESN ; Région Normandie ; LEADER
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions de sensibilisation réalisées</li> <li>• Évolution de la part des ménages se chauffant au bois des filières locales</li> <li>• Évolution de la qualité de l'eau</li> <li>• Évolution des quantités d'eau potable utilisée par habitant</li> </ul>

# AXE STRATÉGIQUE 5

## SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ÉCOCONCEPTION ET L'ÉCOCONSTRUCTION SUR LE TERRITOIRE

---

### CONTEXTE

Afin de réduire l'impact environnemental d'un produit, bien ou service, il convient de prendre en compte ses étapes d'approvisionnement des matières premières, de construction, d'utilisation et de réparation ou destruction.

En outre, les pertes énergétiques de chaleur, que ce soit dans des bâtiments publics ou de particuliers, ont un coût non négligeable, pour l'économie et pour l'environnement.

C'est pourquoi il paraît nécessaire d'entamer des travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments publics ou chez les propriétaires privés, notamment afin de réduire la part de la population en situation de précarité énergétique.

### FICHES ACTIONS

- Multiplier les opérations de rénovations énergétiques du patrimoine public
- Encourager les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation énergétique

# FICHE ACTION 5.1.

## AXE 5 - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ÉCOCONCEPTION ET L'ÉCOCONSTRUCTION SUR LE TERRITOIRE

### ACTION 5.1. - MULTIPLIER LES OPÉRATIONS DE RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE PUBLICS

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; CREPAN ; Communautés de Communes ; Communes ; SIVOS ; Entreprises RGE
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réaliser des audits et des diagnostics énergétiques</li><li>• Rénover les parcs lumineux d'éclairage public</li><li>• Effectuer des travaux de rénovation énergétique</li><li>• Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables comme source de chaleur</li><li>• Prendre en compte l'analyse du cycle de vie (ACV) dans les matériaux utilisés</li></ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	ADEME ; Région Normandie ; SDE76 ; Communautés de Communes ; CAUE ; Cerema ; ENGIE ; Enedis ; CMA
<b>Public(s) visés</b>	Collectivités territoriales
<b>Financement(s) possible(s)</b>	ADEME ; Fonds Verts ; Région Normandie ; FEDER ; SDE76 ; Banque des territoires ; LEADER ; DSIL
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La part de réduction de la consommation d'énergie</li><li>• Economies énergétiques et écologiques réalisées</li><li>• La part de réduction des émissions de GES</li><li>• Nombre d'opérations de rénovation réalisées</li></ul>



# FICHE ACTION 5.2.

## AXE 5 - SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ÉCOCONCEPTION ET L'ÉCOCONSTRUCTION SUR LE TERRITOIRE

### ACTION 5.2. - ENCOURAGER LES PROPRIÉTAIRES À RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; Communes ; Communautés de Communes ; SDE76 ; Particuliers ; Entreprises RGE ; CMA
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communiquer sur les aides et accompagnements possibles auprès des particuliers</li><li>• Réaliser des audits et des diagnostics énergétiques</li><li>• Effectuer des travaux de rénovation énergétique</li><li>• Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables comme source de chaleur</li><li>• Prendre en compte l'ACV dans les matériaux utilisés</li></ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	ANAH ; CAUE ; CMA ; CAF
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	CAF ; ANAH ; Région Normandie ; FEDER ; LEADER ; Bpifrance ; Action Logement
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La part de réduction de la consommation d'énergie</li><li>• Economies énergétiques et écologiques réalisées</li><li>• La part de réduction des émissions de GES</li><li>• Nombre d'opérations de rénovation réalisées</li></ul>

# AXE STRATÉGIQUE 6

## SENSIBILISER LES HABITANTS À LA CONSOMMATION RESPONSABLE

---

### CONTEXTE

La Normandie et le Pays de Bray plus particulièrement, possèdent un terroir spécifique, qui est à valoriser au travers de ses produits, à la fois à l'intérieur de son territoire, comme à l'extérieur.

Si le Pays de Bray est déjà riche en produits labellisés, continuer d'encourager et de valoriser les productions locales, permettra de réduire l'impact environnemental de la consommation, et d'apporter une plus-value aux producteurs, qu'elle soit symbolique ou économique.

De plus, d'après les réponses obtenues dans les questionnaires diffusés lors de l'Enquête PAT en 2021, les habitants se sont dit en faveur de l'achat de produits locaux ; même si la « fin » de la période COVID et la rapide inflation des produits alimentaires, ont freiné ces types d'achats.

Il faut donc poursuivre les démarches entamées de valorisation des productions locales à différentes échelles, tout comme aux différentes étapes des filières, jusqu'aux consommateurs.

### FICHES ACTIONS

- Communiquer sur l'offre disponible de produits locaux
- Développer les productions labellisées (SIQO et autres)
- Etudier l'implantation d'une épicerie solidaire/coopérative

# FICHE ACTION 6.1.

## AXE 6 - SENSIBILISER LES HABITANTS À LA CONSOMMATION RESPONSABLE

### ACTION 6.1. - COMMUNIQUER SUR L'OFFRE DISPONIBLE

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	PETR ; C2 la Cuisine ; Okolo ; Illico ; Chronoprint ; Restaurateurs ; Département Seine-Maritime
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuivre la communication et la diffusion du guide Bray Gourmand</li><li>• Communiquer sur les différentes plateformes proposant des circuits courts auprès des producteurs et des consommateurs (MonPanier76, Okolo ...)</li><li>• Créer un ou des événement(s) autour de la gastronomie locale et les recettes traditionnelles</li></ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	Chambre d'Agriculture ; Département Seine-Maritime ; Communes, EPCI ; Offices de Tourisme/Syndicat d'Initiatives ; Restaurateurs ; Producteurs
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	Région Normandie ; LEADER
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de guides diffusés</li><li>• Retour des producteurs locaux sur l'augmentation /diminution de leur clientèle</li><li>• Nombre de producteurs/consommateurs utilisant les plateformes</li><li>• Création d'un ou plusieurs événement(s) gastronomique(s)</li></ul>

# FICHE ACTION 6.2.

## AXE 6 - SENSIBILISER LES HABITANTS À LA CONSOMMATION RESPONSABLE

### ACTION 6.2. - DÉVELOPPER LES PRODUCTIONS SOUS SIQO ET LABELS

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	Chambre d'Agriculture ; Organisations de Producteurs ; Producteurs ; Confrérie du Fromage de Neufchâtel
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les productions locales avec les SIQO existants</li> <li>• Encourager les productions locales à adhérer être labellisées sous SIQO (notamment IGP Porcs et Volailles de Normandie, STG bœuf traditionnel de race normande)</li> <li>• Favoriser les productions locales pour approvisionner la restauration collective</li> </ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	Chambres Consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre du Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat) ; Confrérie du Fromage de Neufchâtel ; Distributeurs ; Commerçants et restaurateurs
<b>Public(s) visés</b>	Producteurs ; Consommateurs
<b>Financement(s) possible(s)</b>	Région Normandie ; LEADER ; Banque des Territoires ; France Agri Mer
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'exploitations sous SIQO et autres labels</li> <li>• Création d'un label Brayon</li> <li>• Diversification des productions labellisées</li> </ul>

# FICHE ACTION 6.3.

## AXE 6 - SENSIBILISER LES HABITANTS À LA CONSOMMATION RESPONSABLE

### ACTION 6.3. - ÉTUDIER L'IMPLANTATION D'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE/ÉPICERIE COOPÉRATIVE

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	Associations d'Aides Alimentaires ; Coopérative du Goût ; Particuliers
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etudier la pertinence de l'implantation d'une épicerie solidaire/coopérative</li><li>• Mobiliser les habitants</li><li>• Trouver des locaux adaptés (surface, emplacement, parking ...)</li><li>• Trouver des moyens d'approvisionnement en produit frais et locaux</li></ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	CCAS ; Banque Alimentaire de Rouen et sa Région ; Associations d'Aides Alimentaires ; EPCI ; Département ; ANDES ; ADRESS
<b>Public(s) visés</b>	Habitants ; Associations et Bénéficiaires de l'aide alimentaire
<b>Financement(s) possible(s)</b>	Région Normandie ; LEADER ; FEDER ; Fondation RTE ; Banque des Territoires
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création ou non d'une épicerie solidaire/coopérative</li><li>• Nombre de personnes inscrites/adhérentes</li></ul>

# AXE STRATÉGIQUE 7

## DÉVELOPPER LES INITIATIVES D'ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

---

### CONTEXTE

Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de réduction de la consommation d'énergie ou de la production de déchets, le partage, le réemploi et la réparation apparaissent comme des solutions viables, pour les habitants du Pays de Bray.

D'après l'enquête qui a été menée, ces usages sont inscrits dans les habitudes des brayons, qui pratiquent en majorité le bricolage, la réparation, le don ou encore l'achat d'occasion. De plus, de nouvelles pratiques aidées par des applications, entrent dans les mœurs et facilitent le réemploi, la réparation ou la seconde main

Développer des évènements et des lieux autour de l'allongement de la durée d'usage de produits diversifiés, permettrait aux habitants de trouver des solutions adaptées à leurs divers besoins, en termes de réparation ou de réemploi.

### FICHES ACTIONS

- Favoriser le développement d'ateliers de réparation
- Organiser un ou des évènements autour du réemploi et de la réparation

# FICHE ACTION 7.1.

## AXE 7 - DÉVELOPPER LES INITIATIVES D'ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

### ACTION 7.1. - FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'ATELIERS DE RÉPARATION

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	Communautés de Communes ; Communes ; Agir'Recycl ; Centre Social Caravelles ; Emmaüs ; Vel'Oser ; Recycleries ; La suite dans les idées ; CCAS ; PETR
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur les ateliers existants et sur les avantages de la réparation</li> <li>• Mettre en réseau les différents acteurs de la réparation</li> <li>• Créer des espaces avec des ateliers partagés avec des outils mutualisés</li> <li>• Solliciter les commerces de réparation à obtenir le label « QualiRépar », afin que leurs clients puissent bénéficier du bonus réparation (15 à 45€)</li> </ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	ADEME ; Région Normandie ; Département Seine-Maritime ; Communautés de Communes, Communes, CCAS ; Agir'Recycle ; Vel'Oser ; Centre Social Caravelles, Recycleries, Emmaüs ; CMA, CCI
<b>Public(s) visés</b>	Tous
<b>Financement(s) possible(s)</b>	ADEME ; Région Normandie ; Communautés de Communes ; Fondation RTE ; LEADER
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution du nombre d'ateliers</li> <li>• Nombre de personnes participant/inscrites aux ateliers</li> <li>• Nombre de commerces labellisés « QualiRépar »</li> <li>• Création ou non d'ateliers de réparation partagés</li> <li>• Évolution des quantités de déchets non réutilisés, non réemployés ou non réparés</li> </ul>

# FICHE ACTION 7.2.

## AXE 7 - DÉVELOPPER LES INITIATIVES D'ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

### ACTION 7.2. - ORGANISER UN OU DES ÉVÈNEMENTS AUTOUR DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

<b>Porteur(s) de projet potentiel(s)</b>	Communautés de Communes ; Communes ; Agir'Recycl ; Centre Social Caravelles ; Emmaüs ; Vel'Oser ; Recycleries ; La suite dans les idées ; CCAS ; PETR
<b>Description des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des ateliers de réparation mobiles sur le territoire</li> <li>• S'appuyer sur les associations et acteurs locaux, ainsi que sur les évènements déjà existants</li> <li>• Solliciter les organisateurs de « foires à tout » pour proposer des ateliers de réutilisation, réemploi et réparation, lors de ces évènements</li> </ul>
<b>Partenaire(s) potentiel(s)</b>	ADEME ; Région Normandie ; Département Seine-Maritime ; Communautés de Communes, Communes, CCAS ; Offices de tourisme ; Associations locales
<b>Public(s) visés</b>	Habitants
<b>Financement(s) possible(s)</b>	ADEME ; Région Normandie ; Communautés de Communes ; Fondation RTE ; LEADER
<b>Indicateur(s) de réalisation et/ou de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mis en place ou non d'ateliers de réparation mobiles</li> <li>• Nombre d'évènements organisés</li> <li>• Nombre de participants aux évènements</li> <li>• Evolution des quantités de déchets non réutilisés, non réemployés ou non réparés</li> </ul>



# GLOSSAIRE

<b>AB</b>	Agriculture Biologique
<b>ABD</b>	Association Brayonne Dynamique
<b>ADEME</b>	Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
<b>ADRESS</b>	Agence pour le Développement des Entreprises Sociales et Solidaires
<b>AESN</b>	Agence de l'Eau Seine Normande
<b>ANAH</b>	Agence Nationale de l'Habitat
<b>ANBDD</b>	Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable
<b>ANCT</b>	Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
<b>ANDESS</b>	Agence Nationale de l'Economie Sociale et Solidaire
<b>ANPP</b>	Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé
<b>BeN</b>	Bio en Normandie
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocations Familiales
<b>CAUE</b>	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CCI</b>	Chambre du Commerce et de l'Industrie
<b>CEN</b>	Conservatoire des Espaces Naturels
<b>CIVAM</b>	Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et les Milieux ruraux
<b>CMA</b>	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
<b>CREPAN</b>	Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature
<b>CRTE</b>	Contrat de Relance et de Transition Ecologique
<b>CUMA</b>	Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles
<b>DREAL</b>	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
<b>DSIL</b>	Dotation de Soutien à l'Investissement Local
<b>EIT</b>	Economie Industrielle et Territoriale
<b>EPCI</b>	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
<b>ESAT</b>	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
<b>EHPAD</b>	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
<b>FEDER</b>	Fonds Européen de Développement Régional
<b>FNAB</b>	Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique

<b>FNSEA</b>	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
<b>GES</b>	Gaz à Effets de Serre
<b>HVE</b>	Haute Valeur Environnementale
<b>IGP</b>	Indication Géographique Protégée
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
<b>LEADER</b>	Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
<b>LPO</b>	Ligue de Protection des Oiseaux
<b>MAEC</b>	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
<b>MRN</b>	Métropole Rouen Normandie
<b>MSA</b>	Mutuelle Sociale Agricole
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>ONH</b>	Opération Normandie Haies
<b>PAT</b>	Projet Alimentaire Territorial
<b>PETR</b>	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
<b>TD 2030</b>	Territoire Durable 2030
<b>TEPCV</b>	Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte
<b>TPE</b>	Très Petites Entreprises
<b>REGAL</b>	Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire
<b>RGE</b>	Reconnu Garant de l'Environnement
<b>RNM</b>	Rouen Normandie Métropole
<b>SDE76</b>	Syndicat Départemental de l'Energie de Seine-Maritime
<b>SIEOM</b>	Syndicat Intercommunal d'Elimination des Ordures Ménagères
<b>SIQO</b>	Signe Officiel de Qualité et d'Origine
<b>SIVOS</b>	Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
<b>SOLAAL</b>	Solidarités des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires
<b>STG</b>	Spécialité Traditionnelle Garantie



**Pôle d'équilibre territorial et rural  
du Pays de Bray**

Maison des services  
Impasse de la Boutonnière  
76270 Neufchâtel-en-Bray

02.32.97.56.14  
contact@paysdebray.org  
www.paysdebray.org

